Réunion de travail Joinville-Écologie / Municipalité de Joinville (N°3)

Tour des projets : l'Arbre en Ville, le Comité Vélo, Délaissés de l'autoroute

Jeudi 12 Novembre 2024 (14h30)

Mairie de Joinville
Anne Bouché, Directrice des services techniques municipaux
Clément Joly, Directeur de cabinet
Jérôme Tagnon, Élu délégué aux travaux *(depuis 2020)*

Joinville-Écologie
Michel et Philippe

Anne Bouché mène la discussion avec quelques interventions des autres représentants municipaux.

- **Forêt urbaine sur les délaissés du viaduc autoroutier**

  Jérôme Tagnon reproche l'annonce, faite (pourtant sans insistance) sur les réseaux sociaux, de la non-participation des écologistes aux deux week-ends de plantation « citoyenne » à l'emplacement des anciennes vignes plantées en 2018 (opération qui avait déjà fait l'objet d'une intense communication).
  La méthode Miyawaki retenue est très critiquée en ville par les scientifiques et les ONG sérieuses : https://www.mnhn.fr/fr/actualites/microforets-urbaines-que-penser-de-la-methode-miyawaki
  Il va sans dire que notre concertation avec les services municipaux n'implique pas le renoncement à toute critique publique.
  Pourtant nous défendons depuis des décennies la plantation de grands arbres près de l'autoroute.
  Cette « micro-forêt » (ce bosquet) bénéficie de subventions à hauteur de 80%, tout comme d'ailleurs la « rue des écoles » (avenue Ratel) qui est refaite à Polangis.

  Par ailleurs il est regrettable que d'autres aménagements sur ces fameux délaissés entrainent l'abattage d'arbres qui avaient poussé spontanément.
  Hors réunion : rappelons la construction, dans le même secteur pourtant classé « zone naturelle » (UN) dans le PLUi, de part et d'autre du boulevard des Alliés, d'un nouveau gymnase et du nouveau Centre technique municipal. Cette nouvelle artificialisation annihilera tous les méritants efforts de désimperméabilisation et de végétalisation entrepris par ailleurs par la Municipalité.

- **Thématique de l'Arbre en ville**

  Concernant les arbres remarquables, relativement protégés au titre du Code de l'urbanisme (art. L151-23), une modification du PLUi est dans les tuyaux, qui sera l'occasion d'un enrichissement de la liste (actuellement 28 arbres ou groupes d'arbres, mentionnés sur le Plan du zonage ainsi que sur une annexe au Règlement : PLUi-PEMB_JOINVILLE-GRILLE-PATRIMONIALE).
  L'ASEP va y contribuer ; *il serait bon d'en faire autant, spécialement sur Palissy et le Haut de Joinville*.

  La Journée de travail sur l'Arbre en ville du 12 Juin dernier peine à tenir ses promesses.
  Nous rappelons la nécessité d'un compte-rendu qu'on nous promet de nouveau.
  Le calendrier alors annoncé est différé : les travaux sur la révision de la Charte du patrimoine arboré ne démarreront qu'en janvier. La Municipalité organisera des réunions de travail dédiées avec les 3 ou 4 associations concernées. *Notre association doit préparer sa contribution*.

Concernant la Place du 8 mai 1945 dont une partie des arbres ont été coupés pour raison sanitaire, nous déplorons le retard de replantation. On nous répond que le sujet dépend du Territoire (EPT10, Paris Est Marne et Bois) au titre de sa compétence sur les marchés. Un projet global est dans les tuyaux, notamment pour le parvis, devant le Collège.

La politique de taille des arbres d'alignement fait l'objet de longs développements.
On a testé en 2024 la taille raisonnée en port libre que l'on souhaitait favoriser par rapport à l'ancienne taille en rideau. Mais ce n'est pas facile et Anne Bouché, la Directrice des STM, n'hésite pas à parler d'échec et de futur retour en arrière. Il y aurait de nombreuses plaintes de riverains au sujet des branches rentrant dans les propriétés privées et des rues trop obscures (Oudinot par ex.).
Nous rappelons qu'on ne peut pas plaire à tout le monde…
Néanmoins, tailler en port libre des arbres qui ont été taillés en rideau pendant des décennies n'est pas simple, de surcroît ce mode de taille est plus coûteux et entraine une augmentation du budget d'élagage. On n'a rien sans rien… Le choix de mode de taille est aussi orienté par le type d'essence à tailler. Les nouvelles plantations effectuées prévoient le plus souvent une taille en port libre. Nous rappelons sur l'importance de privilégier les arbres de haute tige destinés à atteindre un grand développement, plutôt que les arbustes (comme on le voit parfois).

Un aparté est fait sur Voies Navigables de France qui semble agir comme ça lui chante sur les berges.
Le rôle nuisible de VNF est aggravé par son partenariat avec le Département, comme on l'a vu il n'y a pas longtemps sur le quai de Polangis.
L'échange avait été lancé par notre critique de la coupe des arbres de la terrasse de « La Mascotte », quai Gabriel Péri (en fait effectuée au printemps). La Municipalité prétend être impuissante (VNF étant seul compétent) et avoir fait part de son mécontentement… *Il serait pourtant possible de faire pression sur le gérant si on en avait la volonté.*

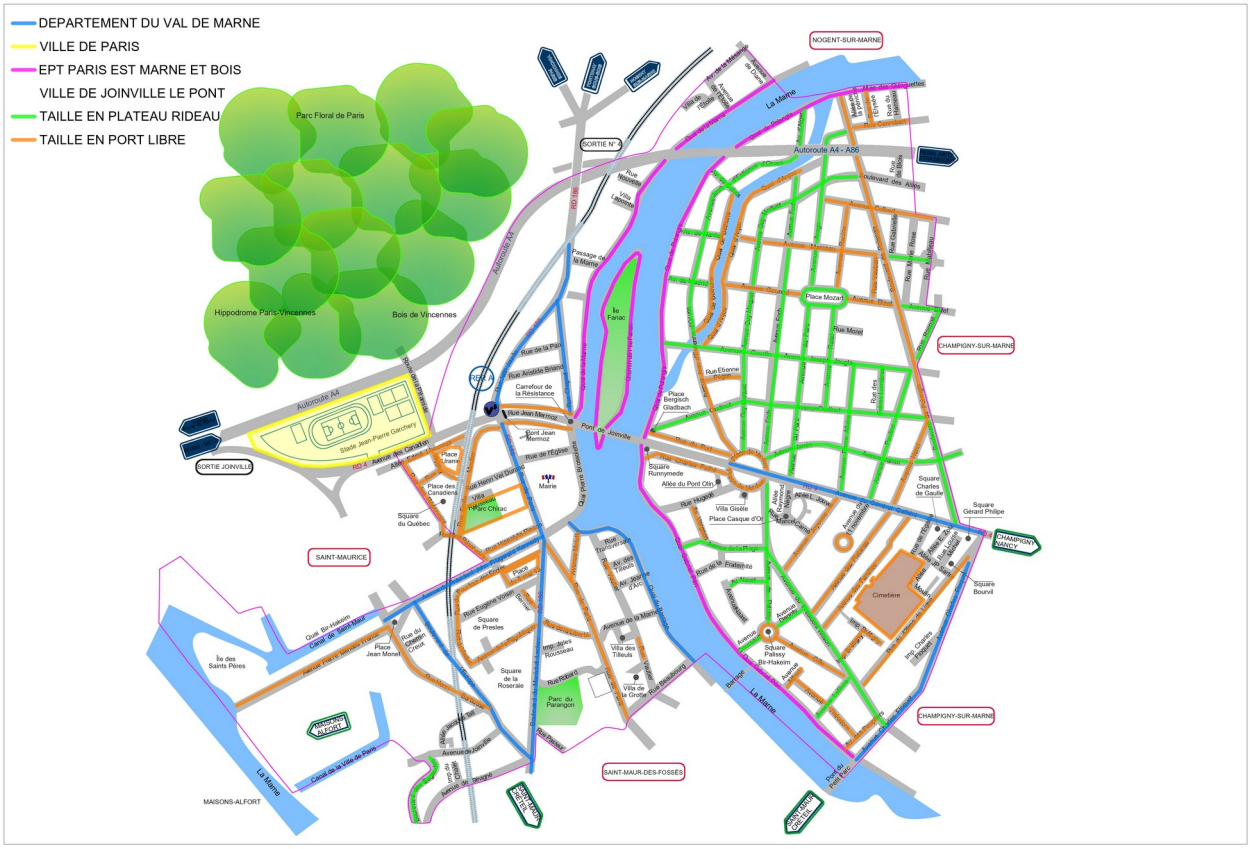

- **Politique cyclable et Comité Vélo**

  Jérôme Tagnon partage nos griefs à l'encontre du Service Communication, qui raconte ce qu'il veut…

  L'annulation du Plan Vélo par le nouveau Premier ministre Michel Barnier est une catastrophe, qui rend très hypothétiques. les aménagements prévus sur le Pont de Joinville à partir de 2025.

  Les échanges reviennent sur l'aménagement prévu sur la RD4 (ex RN4) d'une piste cyclable bidirectionnelle, et sur les rampes Mermoz d'une piste cyclable descendante des deux côtés, la voie montante se faisant avec le trafic automobile.
  La Directrice des STM fait part de son désaccord avec la Chargée du Développement durable Anne Bretelle, qui voudrait des aménagements cyclables dans les rues de quartier de Polangis, où une cohabitation apaisée des voitures et des vélos semble possible. *Nous ne lui avons pas donné tort.*

  La relocalisation de la station Vélib de la Gare du RER sur le début de l'avenue Emile Moutier doit attendre une intervention de Veolia et la réfection de la voirie. *Nb : c'est en cours en décembre.*
  Pour rappel, l'emplacement à la sortie de la Gare sera occupé par la consigne automatique si attendue.
  Nous rappelons à cette occasion que la police municipale pourrait verbaliser les motos qui occupent indûment les anneaux réservés pour les vélos…

- **Projets immobiliers**

  Du fait de la crise du marché, il n'y a rien de fondamentalement nouveau par rapport à notre précédente réunion bipartite, en juin dernier.